



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20220131-CONS-AG-22-008-DE
Date de télétransmission : 03/02/2022
Date de réception préfecture : 03/02/2022

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 31 janvier 2022

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

OBJET : CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DES APS - MAITRES-NAGEURS SAUVETEURS

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 31 janvier à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 25 janvier 2022.

PRESENTS : BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, COLOMBANI Carulina, DE CASALTA Jean-Sébastien, DE GENTILI Emmanuelle, LINALE Serge, LEONARDI Jean-Charles, LOMBARDO Florence, LORENZI Thérèse, MASSONI Jean-Joseph, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MUSSIER Emma, PERETTI Philippe, PETRI-GUASCO Emmanuel, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Jean-Michel, SAVELLI Pierre, SIMONI Pierre-Baptiste, TIMSIT Christelle.

ONT DONNE POUVOIR :

TIERI Paul	à	SAVELLI Pierre
PELLEGGRI Leslie	à	SAVELLI Pierre
BATTESTI Gilles	à	BIAGGINI Jean-Jacques
GIAMARCHI Marie-Dominique	à	LOMBARDO Florence
MALAFRONTTE Christine	à	BERTOLUCCI Marie-Christine
PERFETTINI Martine	à	LEONARDI Jean-Charles
PIPERI Linda	à	POLISINI Ivana
SIMONPIETRI Pierre-Michel	à	POZZO DI BORGO Louis
ZUCCARELLI Jean	à	SALGE Hélène

ABSENTS :

CALLIER Jeanne, PADOVANI Jean-Jacques, PADOVANI Marie-Hélène, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise, LACAVE Mattea.

QUORUM : 14

Mme LOMBARDO Florence est élue secrétaire de séance.

OBJET : CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET RELEVANT DU CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DES APS – MAITRES-NAGEURS SAUVETEURS

Le Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut de la Fonction Publique Territoriale et notamment l'article 34 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant l'élection des membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu le rapport présenté ce jour au Conseil ;

Considérant les motifs évoqués ci-dessous ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DECIDE (A l'unanimité)

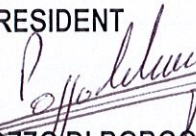
De créer les emplois permanents ainsi qu'il suit :

N° poste budgétaire	Financement	N° poste de travail	Poste de travail	Motif
PB-00389	Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des APS	PT-00263	Maitre-nageur sauveteur (Service du Développement Sportif, Direction du Développement et de la Cohésion Sociale)	Nomination d'un agent titulaire (cat C, filière animation) lauréat du concours d'éducateur territorial des APS.
PB-00390	Cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des APS	PT-00010	Maitre-nageur sauveteur (Service du Développement Sportif, Direction du Développement et de la Cohésion Sociale)	Nomination d'un agent titulaire (cat C, filière animation) lauréat du concours d'éducateur territorial des APS.

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés seront inscrits au budget, au chapitre 012 ;



LE PRESIDENT

Louis POZZO DI BORGIO